

## SUR CE SITE, LA BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

Pleinement intégré à la politique territoriale du Grand Reims, RÉMIVAL met en place des mesures visant à **protéger les espèces et milieux naturels** présents sur son site et à ses abords. Ces mesures s'inscrivent dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), qui a pour objectif de concilier la préservation de la biodiversité et l'aménagement du territoire. Cette démarche permet de préserver les continuités écologiques qui définissent la Trame verte et bleue, dans laquelle s'inscrit notamment la Coulée Verte, située à proximité du site. Ainsi, un nichoir a été installé sur la cheminée du centre et un parcours de biodiversité a été aménagé à l'intérieur.



## En savoir plus

### D'où viennent les déchets incinérés dans l'usine?

Le centre de valorisation énergétique Rémival, opéré par Veolia pour la Communauté d'agglomération du Grand Reims, assure le traitement des 76 000 tonnes, dont 60 000 tonnes de déchets non recyclables, produits chaque année par les 300 000 habitants de l'agglomération rémoise.

### C'est quoi la fumée qui sort de la cheminée de Rémival?

Des fumées résultent de la combustion des déchets traités dans l'usine. Elles sont traitées à l'aide de différents dispositifs permettant de capter les polluants (cf. schéma dans la plaquette) et des analyseurs installés dans la cheminée permettent de les contrôler en permanence.



**Le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) est une installation gérée par RÉMIVAL pour le compte du Grand Reims dans le cadre d'une délégation de service public.**



## CENTRE DE VALORISATION ENERGÉTIQUE REMIVAL

Zone Industrielle les Essillards  
Chemin du Moulin de Vrilly  
51 100 REIMS  
Tél.: 03 26 85 56 70  
[remival.fr](http://remival.fr) - [grandreims.fr](http://grandreims.fr)

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

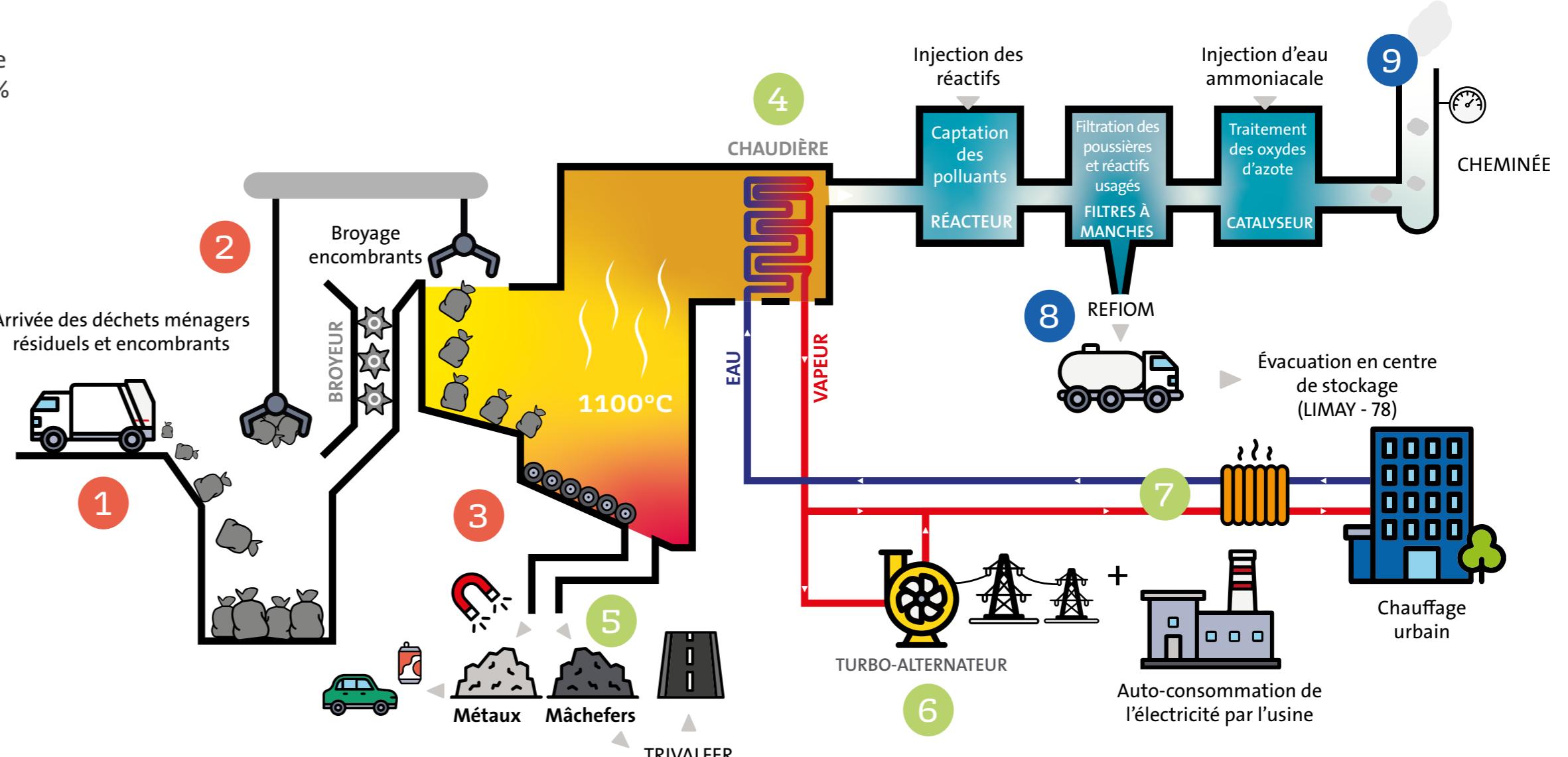


## Chiffres clés



## Centre de Valorisation Énergétique REMIVAL (CVE)

La performance énergétique du CVE est supérieure à 65 %



### RÉCEPTION ET COMBUSTION DES DÉCHETS

#### 1. Réception des déchets

Chaque véhicule est pesé et soumis à un contrôle de radioactivité. Les déchets sont ensuite déchargés dans la fosse à déchets.

Le site traite **76 000 tonnes** de déchets par an (déchets ménagers et assimilés, encombrants de déchetteries et déchets industriels).

#### 2. Fosse à déchets et grappin

La fosse à déchets a une capacité totale de **1000 tonnes** de stockage.

Certains déchets de gros volume (encombrants) sont broyés avant d'être incinérés. Les déchets sont ensuite saisis par **le grappin** pour alimenter les deux lignes de fours.

#### 3. Fours

Deux fours à rouleaux d'une capacité nominale de **6,5 tonnes/heure** brûlent les déchets à une température moyenne de **1100°C**.

### VALORISATION

#### 4. Chaudière

La combustion des déchets produit de la **vapeur surchauffée à 300°C**. Chaque chaudière produit **15 tonnes de vapeur/heures**.

#### 5. Mâchefers et ferrailles

Les mâchefers et les ferrailles sont des résidus solides issus de la combustion des déchets. Les ferrailles sont séparées des mâchefers en sortie de four à l'aide d'un système d'aimant (overband).

Les ferrailles sont recyclées par les industries métallurgiques pour fabriquer de nouveaux alliages. Les mâchefers sont utilisés en travaux publics (sous-couches de routes et parkings) après avoir été préparés sur l'installation de maturation et d'élaboration (IME) de la collectivité (TRIVALFER). **15 000 tonnes** de mâchefers et **1 200 tonnes** de ferrailles sont ainsi récupérées chaque année sur ce site.

#### 6. Production d'électricité

La vapeur produite lors de la combustion des déchets permet d'alimenter un **groupe turbo-alternateur** qui produit de l'électricité. Une partie de l'électricité produite est utilisée directement pour le **fonctionnement autonome du site** et le restant est délivré sur le réseau public d'électricité.

#### 7. Chauffage urbain

La vapeur restante après cette valorisation électrique produit l'eau surchauffée alimentant le réseau de chauffage urbain (150°C). Ce dernier est relié à la chaufferie du quartier Murigny, qui la distribue à l'équivalent de **17 000 habitants et à 2 hôpitaux**.

### TRAITEMENT DES FUMÉES

#### 8. Système d'épuration des fumées

**La combustion des déchets produit des fumées qui doivent être épurées avant leur rejet dans l'atmosphère.**

Les fumées sont d'abord traitées dans le réacteur qui permet de capturer les polluants (acides, métaux lourds et dioxines) par injection de réactifs. Les polluants captés par les réactifs sont séparés des fumées grâce aux filtres à manches.

Le traitement se termine par la neutralisation des oxydes d'azote (NOx) dans le catalyseur par injection d'eau ammoniaque.

Les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) sont les résidus solides résultant du traitement des fumées. Ces REFIOM sont évacués vers une **Installation de stockage de déchets dangereux** (à LIMAY, 78), où ils sont traités, stabilisés et stockés.

#### 9. Cheminée

D'une hauteur de 80 mètres, la cheminée évacue les fumées préalablement traitées. Elle est équipée d'**analyseurs** permettant de contrôler en continu **la qualité des rejets atmosphériques**.